



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CHÂTEAUBRIANT

Magazine #147

Informations municipales - Février 2016
www.mairie-chateaubriant.fr

Renouvellement de la campagne de ravalement de façades



VIE MUNICIPALE

Forte affluence à la cérémonie des vœux à la population

COMMERCE

Rencontre avec les créateurs de Villes&Shopping



Sommaire / Edito

SOMMAIRE / ÉDITO

2

VIE MUNICIPALE

3 à 8

- Nombreuse affluence à la cérémonie des vœux de la Municipalité
- La Ville reconduit la campagne de ravalement de façades
- Le Conseil Municipal en bref
- Bien comprendre sa facture d'eau et d'assainissement
- Station d'épuration de la Goupillière : remplacement des turbines d'aération
- Réunions de secteurs : prenez date !
- Des aménagements verts réalisés parking Lateste
- Des plantations et de l'éclairage sur le site du dojo
- Roger Bertonneau nous a quittés
- Un olivier de la paix planté dans le parc de Radevormwald
- La Croix-Rouge recherche vêtements et matériel pour enfants
- Des logements disponibles au Domicile-services de la Trinité

SANTÉ / SOCIAL

9

- Centre Hospitalier Châteaubriant-Notay-Pouancé : un service d'IRM prévu pour début 2017
- L'ACLUF remet un chèque de 1500 € à la Ligue contre le cancer
- Et si vous déjeuniez au Foyer-Restaurant ?
- Collectes de sang : le calendrier 2016
- Vaccin contre la grippe : la CPAM informe

COMMERCE

10 et 11

- Innover, échanger et partager des connaissances grâce au FabLab
- Flash sur les commerces
- Rencontre avec les créateurs de Villes&Shopping

JEUNESSE

12

- Le Conseil Municipal des Jeunes répond à nos questions
- Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

ANIMATIONS

13

- La foule au rendez-vous des festivités de fin d'année
- Sur le calendrier

ÉCHOS

14

- Permanences du CAUE
- «Bien vieillir en Loire-Atlantique» : un guide pratique pour les seniors
- Enquête de l'INSEE
- Expression des groupes minoritaires

SPORTS

15

- Les membres du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire recus en mairie
- L'Espace Dauphins devient intercommunal
- Zoom sur Tennis Club Castelbriantais

CULTURE

16

- Les échos du Théâtre de Verre
- Les RDV du TDV

CHATEAUBRIANT MAGAZINE

Directeur de la publication : Alain Hunault
ISSN : 1269 - 1550 - Dépôt légal : février 2016
Régie Publicitaire : Média Gestion Publicité - Nantes
Impression : Imprimerie Castelbriantaise - Châteaubriant
IMPRIMERIE - imprimé sur papier éco-géré
Tirage : 8 000 exemplaires
Crédit photo : Freepick



Chères Castelbriantaises,
Chers Castelbriantais,

Vous avez été très nombreux à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux organisée le lundi 11 janvier dernier à la Halle de Béré. Ce moment toujours très apprécié a été l'occasion de revenir sur 2015, mais aussi et surtout de nous projeter sur cette nouvelle année qui débute.

2016 sera une année importante pour Châteaubriant et son territoire, qui verront s'achever ou démarrer des chantiers de grande envergure. Équipement très attendu, l'espace aquatique intercommunal ouvrira ses portes à l'été et permettra à tous les enfants du primaire du territoire d'apprendre à nager dès la rentrée prochaine.

Autre projet phare de la Municipalité, la centrale solaire thermique sera mise en service dans le courant de l'année et viendra compléter le réseau de chaleur urbain, en fonctionnement depuis plus de 4 ans.

Malgré une baisse très importante des dotations de l'État, la Municipalité restera fidèle à sa volonté de maintenir une politique fiscale raisonnable, pour que la Ville de Châteaubriant reste parmi les villes du Grand Ouest les moins imposées.

Des projets et aménagements relatifs à la qualité et au cadre de vie seront également menés en 2016, à travers l'installation de caméras de vidéo-protection supplémentaires, qui garantiront une sécurité renforcée pour la population, mais aussi le démarrage des travaux du lotissement communal «Les Gâteaux de la Bordène», en fin d'année. Ce futur quartier aux exigences environnementales affirmées complètera l'offre de logements proposée à Châteaubriant et répondra aux besoins de la population, notamment en terme de pavillons locatifs, type de logement qui enregistre une forte demande.

C'est donc une année riche qui s'annonce pour notre cité qui, nous l'espérons, pourra poursuivre son développement dans un esprit de paix et de concorde.

Tout en vous souhaitant une bonne lecture de ce Châteaubriant-Magazine, la Municipalité vous adresse ses vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2016.

La Municipalité

Vie Municipale

Nombreuse affluence à la cérémonie des vœux de la Municipalité

Lundi 11 janvier 2016, c'est dans une Halle de Béré bien remplie que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité à la population. Ce fut l'occasion pour le Maire Alain Hunault, entouré de son équipe municipale, d'accueillir la population, ses collègues élus, les représentants institutionnels et du tissu associatif. Le Maire a tout d'abord eu une pensée pour Roger Bertonneau, décédé la veille et qui a assuré le commandement du Centre d'Incendie et de Secours pendant de nombreuses années.



Après avoir invité le public à visionner un film rétrospectif sur l'année 2015, le Maire a évoqué tout d'abord les difficultés liées au contexte économique difficile en 2015, auxquelles se sont ajoutés les événements tragiques qui ont bouleversé le pays en janvier et novembre 2015.

De ces événements dramatiques, le Maire a retenu deux moments importants : le rassemblement des Maires de France à la Cité des Congrès à Paris le 18 novembre, où 3000

maires de l'hexagone se sont retrouvés dans l'unité nationale afin de témoigner leur solidarité aux victimes des attentats et rappeler le rôle des communes et des équipes municipales pour faire vivre la démocratie et porter les valeurs et les principes de la République. Le deuxième moment fort était la plantation d'un olivier, arbre symbolique de la Paix, par les communautés chrétiennes et musulmanes, le 12 décembre dernier au parc de Radevormwald.

Alain Hunault s'est ensuite tourné vers 2016 en indiquant que l'événement marquant pour Châteaubriant et son intercommunalité sera l'ouverture de l'espace aquatique intercommunal. Le maire a précisé à cette occasion que cette opération avait été souhaitée dès la création de la Communauté de Communes du Castelbriantais en janvier 2002 et que celle-ci, comme l'avait confirmé la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport, avait la possibilité de l'assumer financièrement. Il a en outre indiqué que cet équipement permettra à tous les enfants du primaire du territoire intercommunal d'apprendre à nager dès la rentrée prochaine. Alain Hunault a également indiqué que le terrain synthétique intercommunal, mis en service fin novembre dernier, sera inauguré prochainement.

Alain Hunault s'est ensuite tourné vers 2016 en indiquant que l'événement marquant pour Châteaubriant et son intercommunalité sera l'ouverture de l'espace aquatique intercommunal. Le maire a précisé à cette occasion que cette opération avait été souhaitée dès la création de la Communauté de Communes du Castelbriantais en janvier 2002 et que celle-ci, comme l'avait confirmé la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport, avait la possibilité de l'assumer financièrement. Il a en outre indiqué que cet équipement permettra à tous les enfants du primaire du territoire intercommunal d'apprendre à nager dès la rentrée prochaine. Alain Hunault a également indiqué que le terrain synthétique intercommunal, mis en service fin novembre dernier, sera inauguré prochainement.

Mise en place de la centrale solaire thermique en 2016



En matière d'innovation et d'environnement, le Maire a rappelé le label «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte» obtenu par le Pays de Châteaubriant en avril dernier, qui a permis au Pays de se voir octroyer une première dotation de 500.000 euros à laquelle s'est ajoutée une seconde du même montant. Il a informé que le Comité Syndical du Pays de Châteaubriant, souhaitant faire profiter les chefs d'entreprises, a très récemment pris

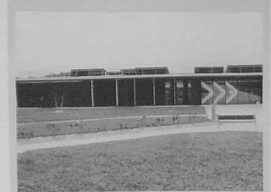
une délibération visant à les accompagner dans le montage de leurs projets à énergie positive. Le Maire a par ailleurs annoncé qu'en 2016, Châteaubriant poursuivra ses investissements en faveur des énergies nouvelles à travers la mise en place d'une centrale solaire thermique, projet novateur, qui viendra compléter le réseau de chaleur urbain opérationnel depuis plus de 4 ans.

Espace aquatique intercommunal Ouverture à l'été 2016



Financement du dojo

Enfin, souhaitant évoquer le dojo et son financement, le Maire a tenu à saluer la présence d'André Trillard, Sénateur, et à souligner son action importante qui a permis à la Ville de Châteaubriant, après 2 refus et un 3^{ème} passage exceptionnel en commission, d'obtenir une subvention du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) du montant initial sollicité de 400 000 euros. Il a tenu également à remercier Madame la Sous-Préfète pour son soutien dans ce dossier.



La Ville reconduit la campagne de ravalement de façades



Lors de la séance de Conseil Municipal du 16 décembre dernier, la Municipalité a décidé de reconduire la campagne de ravalement de façades dans le centre-ville. Afin de poursuivre la mise en valeur du centre-ville et au regard des besoins existants concernant la réhabilitation des façades de bâtiments et maisons, une nouvelle campagne de ravalement de façades est donc mise en place jusqu'au 31 décembre 2018. Le point sur les logements concernés par cette opération et sur les différentes aides attribuées.

1 Quels logements peuvent bénéficier des aides de la Ville ?



- > Les bâtiments ou immeubles de plus de 20 ans, dont la façade est visible de la rue
- > Les logements occupés en résidence principale, résidence secondaire ou locative
- > Les bâtiments occupés par des commerces (mis à part les vitrines)
- > Les logements occupés en copropriété (une nouvelle disposition permet d'attribuer une aide par logement)

Les logements doivent être situés dans un périmètre délimité autour du centre-ville (représenté dans la partie bleue sur le plan ci-contre).

2 Quelles sont les aides attribuées par la Ville ?

> Un accompagnement gratuit dans vos démarches

La Ville de Châteaubriant a chargé l'association SOLIHA, ex. Centre de l'Habitat, pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches.

- Une visite gratuite sur place est réalisée
- L'organisme vous aide également dans la constitution d'un dossier de demande de ravalement.

> L'octroi d'une subvention municipale sans conditions de ressources

- * Pour la peinture : 20% du coût HT des travaux avec un maximum de 770 €
 - * Pour les enduits et traitement des pierres : 20% du montant HT des travaux avec un maximum de 2 300 €.
 - * La subvention du demandeur peut atteindre 30% des travaux en fonction des revenus.
- À noter que les travaux doivent être réalisés par des entreprises, selon les prescriptions de Soliha et après accord du Service Urbanisme de la Ville.*

3 Quelques exemples de coût de ravalement

- En 2013, Nicole et Michel ont fait procéder au ravalement de leur façade. Le montant total des travaux de peinture s'établissait à 5241 €. Sur ce montant, 3 885 € ont été pris en compte pour le calcul de la subvention, une partie des murs à raveler se trouvant dans une partie non visible de la rue (et donc n'ouvrant pas droit à la subvention).

Calcul de l'aide : 3 885 X 20% = 777 €
Plafond de l'aide de la ville = 770 € (pour travaux de peinture)

Nicole et Marcel ont ainsi bénéficié d'une aide de la Ville de 770 € pour le ravalement de leur maison.

- En 2014, Jeannine et André ont fait réaliser des travaux d'enduit sur la façade de leur maison. Le montant total des travaux était de 18 356 €.

Calcul de l'aide : 18 356 € x 20% = 3671,20 €
Plafond de l'aide de la ville : 2 300 € (pour travaux de pierre et d'enduit).

Jeannine et André ont ainsi bénéficié d'une aide de la Ville de 2 300 € pour les travaux d'enduit réalisés sur leur maison.

Le chiffre du ravalement...

91 170 €

C'est le montant des subventions allouées dans le cadre des ravalements de façades sur les deux dernières campagnes de ravalement.

Informations et contact

Maison de l'Urbanisme
 Rue du Commandant Bachelier
 44110 Châteaubriant
 Tél : 02 40 81 52 33
 urbanisme@ville-chateaubriant.fr



SOLIHA Loire-Atlantique
 (ex. Centre de l'Habitat)
 12, rue de la Haltinière
 BP 42533
 44325 Nantes cedex3
 Tél : 02 40 44 99 44
 d.robergeau@solihha.fr

SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Le Conseil Municipal en bref...

Caméras de vidéo-protection Vers une 3^{ème} tranche

Afin de garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens, la Municipalité a fait procéder, en 2010 puis 2011, à l'installation de caméras de vidéo-protection à divers endroits de la Ville. Ce dispositif, qui se compose de 11 caméras, a permis d'augmenter le nombre de gardés à vues et s'est avéré pertinent pour la résolution de plusieurs enquêtes. Aussi, suite à une réflexion menée conjointement par la Ville et les services de la Préfecture et de la Gendarmerie, les élus ont décidé, lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2015, de compléter le système existant par l'installation de nouvelles caméras sur les 10 sites suivants : rue de Verdun/rue du Faubourg de Béré, Rond-Point de l'Europe, parvis de la Gare, rond-point du quartier de la Ville-aux-Roses, rond-point de la Grenouillère, rond point Alexandre Ménard, rond-point de la RD 771 vers Moisson-la-Rivière, angle de la rue César Franck et de la rue Alsace Lorraine, angle de la rue de Coudré et de la rue Aristide Briand, parking de Choisel.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable



Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), décidée le 17 décembre 2013 et après une présentation faite par l'architecte urbaniste du cabinet URBEA, chargé de la révision du PLU, le Conseil municipal a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) concernant le futur PLU. Ce PADD met en évidence les quatre axes stratégiques suivants, qui visent à conforter Châteaubriant en tant que pôle de centralité et d'équilibre d'un territoire élargi :

- Un pôle d'équilibre à plusieurs échelles (urbain, intercommunale et interdépartementale) ;
- Un désenclavement routier à améliorer ;
- Un pôle créateur d'emploi en partenariat avec les acteurs économiques ;
- Un pôle urbain paysager de qualité

À noter que la version définitive du PADD fera l'objet d'un nouvel examen en Conseil Municipal en 2016.

Surtaxe eau et assainissement

Une hausse limitée à 1,64 € sur l'année

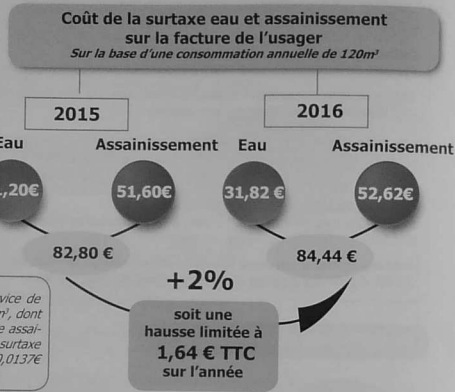
Lors de la séance du 16 décembre 2015, le Conseil Municipal a voté une augmentation de 2% de la surtaxe eau et assainissement, ce qui représentera une hausse de 1,64 € sur l'année 2016. Il faut savoir que les recettes liées à la surtaxe permettent de financer les travaux d'extension et de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement de la Ville.

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la renégociation du contrat de fourniture de l'eau, conclu avec Veolia en 2009 et pour une durée de 10 ans, la Municipalité avait affirmé sa volonté qu'à la fin du contrat, en 2019, le prix payé par l'utilisateur pour l'eau n'excéderait pas celui de 2009. Ainsi, alors que le prix de l'eau payé par l'utilisateur en 2009 (avant la renégociation) était de 2,41€ / m³, il devrait s'établir à 2,24 € au terme du contrat, en 2019.

Bon à savoir

En 2015, le prix payé par l'utilisateur pour le service de l'eau et de l'assainissement était de 4,88 € TTC/m³, dont 2,05€ pour la partie eau et 2,83 € pour la partie assainissement. En 2016, l'augmentation de 2% de la surtaxe eau et assainissement entraînera une hausse de 0,0137€ TTC/m³, soit 1,64 € TTC pour 120m³ sur l'année.



Station d'épuration de la Goupillère : remplacement des turbines d'aération

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement qui avait été réalisé par le bureau d'études SAFEGE à la demande de la Ville, il était apparu que la performance de la station d'épuration pouvait être améliorée par le remplacement des turbines d'aération. Celles-ci jouent en effet un rôle important pour le besoin en oxygène des bactéries qui ont pour but d'épurer les eaux usées. Le 15 décembre dernier, des agents de la société Veolia Eau sont donc intervenus à la station d'épuration de la Goupillère pour procéder au remplacement des 3 turbines d'aération. Ces moteurs plus puissants permettent ainsi un apport en oxygène plus important. De même, lors de la séance de Conseil Municipal du 16 décembre 2015, la Municipalité a décidé, sur prescription de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, d'équiper la station d'épuration d'un débitmètre, de manière à en améliorer le fonctionnement.



Les anciennes turbines...



... et les nouvelles



Réunions de secteurs : prenez date !

Comme tous les ans, la Municipalité rencontrera les Castelbriantais lors des prochaines réunions de secteurs. Ces rendez-vous participatifs et constructifs seront l'occasion d'aborder des sujets relatifs au quotidien des administrés tels que la circulation, la voirie, l'environnement... Autant de questions soulevées qui permettront d'entretenir le dialogue entre les élus et la population. Les réunions se dérouleront à 20h30 aux dates et lieux suivants :

Date	Lieu	Bureau de vote de référence
Mardi 15 mars	Centre Bretagne	Ecole Claude Monet
Mercredi 16 mars	Salle de Renac	Ecole R.G. Cadou
Jeudi 17 mars	Marché Couvert	Mairie
Mardi 22 mars	Halle de Béré	Ecole de Béré
Mercredi 23 mars	Foyer-Restaurant	Ecole Marcel Viaud
Jeudi 24 mars	Ancien Foirail	Ecole des Terrasses

Des aménagements verts réalisés parking Lateste

Opérationnel depuis le mois de mai 2014, le parking Edmond Lateste, qui jouxte le Centre Municipal des Sports, est un espace de stationnement très utilisé par la population. Au mois de décembre dernier, les aménagements paysagers ont été réalisés à ses abords. Dans un souci de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, les arbustes et vivaces ont été privilégiés. La technique du paillage, qui permet de limiter l'arrosage en conservant l'humidité au pied des arbustes, a également été utilisée. Au printemps prochain, c'est donc un tout nouveau visage qu'arborera le parking !



Des plantations et de l'éclairage sur le site du dojo



Quelques mois après sa mise en service, le dojo a récemment vu ses extérieurs aménagés. Paillage, arbustes, vivaces et bulbes ont été plantés au cours de l'hiver. Afin de sécuriser l'accès à cet équipement aujourd'hui très apprécié des Judokas, des candélabres ont également été installés à ses abords.

Vie Municipale

Roger Bertonneau nous a quittés



C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès de Roger Bertonneau, survenu le 10 janvier 2016, à l'âge de 88 ans. Conseiller Municipal de 1977 à 1983, **Roger Bertonneau a commandé le Centre d'Incendie et de Secours de Châteaubriant de 1977 à 1989**, Commandant Honoraire des sapeurs-pompiers, il avait été nommé **Chevalier de l'Ordre National du Mérite** par Décret du Président de la République du 12 mai 1999, au titre du Ministère de l'Intérieur. Roger Bertonneau s'était par ailleurs vu attribuer la **Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports** par arrêté du 14 juillet 2001. Membre de l'Union Nationale des Combattants, Roger Bertonneau fut, pendant de nombreuses années, Responsable du Protocole au sein du Groupement des Associations et Sociétés Patriotiques de Châteaubriant, responsabilité qu'il assumait avec beaucoup de professionnalisme et de sérieux, pour organiser les cérémonies patriotiques.

La Croix-Rouge recherche vêtements et matériel pour enfants

Suite à l'ouverture de son espace Bébé Parents, rue de Verdun, la Croix-Rouge de Châteaubriant recherche des vêtements et du matériel pour enfants de 0 à 3 ans. Les articles peuvent être déposés soit dans le conteneur Croix-Rouge situé en face de l'espace Bébé Parents, soit dans les locaux de l'espace aux heures d'ouverture, soit à la Maison de l'Innovation (MIHDD) rue du Président Kennedy. L'unité locale rappelle également que 2 conteneurs pouvant recevoir chaussures, vêtements, jouets et autres petits articles sont installés à côté de la MIHDD et que la **vestiboutique (vente de vêtements à petits prix) est ouverte le mardi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h**. Enfin, la **vestiboutique de l'espace Bébé Parents (vêtements et articles de 0 à 3 ans) est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h**.

Un olivier de la paix planté dans le parc de Radevormwald



Samedi 12 décembre, c'est en présence de Patrice Eon et d'Augustin Drillon, Curés de la Paroisse Sainte-Croix en Châteaubriant, d'Ahmet Çelik, nouvel Imam de Châteaubriant, d'Halit Bulut, Président de l'Association Culturelle Turque, que les

communautés chrétiennes et musulmanes de Châteaubriant se sont retrouvées pour la plantation d'un olivier au parc de Radevormwald. Jean-Paul Horhant, pour la Communauté Chrétienne et Rayif Keskin, pour la Communauté musulmane, ont lu des textes chrétiens et musulmans ainsi que Patrice Eon et Ahmet Çelik. C'est dans un esprit de fraternité et de paix que cette cérémonie s'est déroulée, un mois après les attentats de Paris, en présence d'une centaine de personnes dont le Maire Alain Hunault, et Madame Ayfer Çelik, Conseillère Adjointe de Turquie à Nantes. Quelques semaines plus tard, c'est dans ce même esprit que l'imam Ahmet Çelik et les membres de l'Association Culturelle Turque ont joué les guides lors de la journée portes ouvertes de la mosquée de Châteaubriant. Suivi par un très nombreux public, cette journée, qui s'inscrivait dans le cadre d'une opération nationale lancée par le Conseil français du culte musulman, a permis à la population de visiter la mosquée et d'en découvrir les rituels.

Des logements disponibles au Domicile-services de la Trinité

Le **domicile-services de la Trinité**, qui a fêté ses 10 ans en mai dernier, propose des **logements adaptés aux aînés et des services personnalisés**. Permettant aux seniors de rester autonomes le plus longtemps possible dans un logement indépendant, le domicile-services offre la possibilité aux locataires de bénéficier de prestations et d'animations. La convivialité et la préservation du lien social constituent des priorités pour les gouvernantes qui veillent quotidiennement au bien-être des locataires. Des logements sont aujourd'hui vacants, dont un studio, un T1 et un T2. **Les personnes intéressées ou souhaitant obtenir des informations sont invitées à contacter Mutualité Retraite, 3 rue Sainte-Elizabeth au 02 40 07 96 91 ou au 06 30 15 74 33 ou le Centre Communal d'Action Sociale, 9 esplanade des Terrasses au 02 40 81 52 40.**



Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé Un service d'IRM prévu pour début 2017



Mi-janvier dernier, la cérémonie des vœux du Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé a été l'occasion pour Anne-Marie Samson, Directrice de l'établissement, de dresser le bilan de l'année 2015 et de présenter les projets pour 2016, en présence de François Coisne, président de la Commission Médicale, d'Alain Hunault, président du Conseil de Surveillance. Rayonnant sur un territoire de 80.000 habitants, le Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé dispose de **794 lits et places et compte près de 1000 agents au service des malades**. L'établissement, qui propose une vingtaine de spécialités assurées par près de 60 médecins spécialisés, **verra de nouveaux projets se concrétiser en 2016**, à travers la mise en place d'une activité nouvelle d'observation des troubles du sommeil et la création d'une pharmacie unique et commune aux établissements de Châteaubriant, Nozay et Pouancé. L'année sera également marquée par des **travaux d'aménagement d'un nouveau plateau technique destiné à accueillir une IRM (Imagerie par Résonance Magnétique)**, qui entrera en service en début d'année 2017. Ce nouveau service, qui constituera un atout supplémentaire pour le développement de l'activité du Centre Hospitalier, sera porté par l'établissement intercommunal, en partenariat avec les radiologues de la SCM de Béré de Châteaubriant, de la société IMB de Rennes et un radiologue hospitalier à temps partagé avec le CHU de Nantes. Enfin, 2016 sera aussi l'année de la **mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire**, qui renforcera encore la coopération entre les centres hospitaliers de Loire-Atlantique autour du CHU de Nantes.



Les vœux du Centre Hospitalier ont été l'occasion de remercier le personnel et de procéder à la remise des médailles de travail à certains agents.

L'ACUF remet un chèque de 1 500 euros à la Ligue contre le cancer



Tout au long de l'année, l'Association des Anciens Combattants de l'Union Française (ACUF) organise des animations (loto, théâtre dansant), dont les bénéfices sont reversés à des associations oeuvrant dans le domaine de la santé. Début décembre dernier, l'ACUF a ainsi remis, et pour la troisième fois, un **chèque de 1500 euros à la Ligue contre le cancer**, représentée par Annie Yvrenogeu, responsable du secteur. Le président de l'ACUF Fernand Cherruad a profité de cette remise de chèque pour remercier les bénévoles de la Ligue contre le cancer qui apportent un soutien précieux aux malades.

Santé / Social

Et si vous déjeuniez au Foyer-Restaurant ?



Chaque midi, du lundi au vendredi, le Foyer-restaurant, situé sur l'esplanade des Terrasses, accueille les personnes de 55 ans et plus qui souhaitent partager un repas mais également un moment d'échanges et de convivialité. Une fois par semaine, le repas se prolonge par une animation thématique. Le tarif des repas, qui varie entre 4,65 € et 8,85 €, est fixé en fonction des ressources de la personne. **Inscriptions (au plus tard la veille avant 10h) au 02 40 81 22 95.**

Collectes de sang : Le calendrier 2016

Chaque année, l'Amicale des Donneurs de sang du Pays de la Mée, présidée par Alain Boulay, organise **6 collectes de sang**. En 2016, elles auront lieu aux dates suivantes, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h, à la Halle de Béré : **lundi 8 février, lundi 4 avril, lundi 6 juin, lundi 8 août, lundi 10 octobre et lundi 12 décembre**. Informations au 02 40 28 13 72.

Vaccin contre la grippe LA CPAM informe

L'épidémie de grippe de l'hiver dernier a été particulièrement virulente, entraînant de nombreuses hospitalisations et même des décès chez les personnes les plus fragiles. Aussi, la CPAM rappelle que la vaccination est recommandée et prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les personnes à partir de 65 ans, celles atteintes de pathologies chroniques ainsi que les femmes enceintes. **Informations sur le site www.ameli-sante.fr**

Innovier, échanger et partager des connaissances grâce au FabLAB



Un FabLab (laboratoire de fabrication) a été créé en décembre dernier à Châteaubriant, sous forme associative. La Jeune Chambre Économique et Maxime Fourreau, patron d'Orinox et aujourd'hui président du FabLab, sont à l'origine de ce projet qui a ensuite pu se développer grâce à des partenaires comme Team Plastique. Hébergée provisoirement dans les locaux de la société Orinox, cette structure se veut un lieu ouvert au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets en tout genre. Tous les mercredis, de 18h à 22h, des fer-

vents de technologie et surtout d'innovation, se retrouvent pour partager et échanger des idées et des connaissances techniques. En accédant à cette technologique, ils vont ainsi pouvoir, par exemple, prototyper avec une imprimante 3D, une découpeuse laser ou de l'outillage pour électronique mais aussi fabriquer des maquettes et objets sur mesure ou encore personnaliser des objets et réaliser de la signalétique.

Afin que le grand public puisse découvrir, concrètement, ce qu'est un FabLab, des **jours portes ouvertes sont organisés le dernier samedi de chaque mois, au 12 route des Fougerays**. De même, le FabLab est ouvert à tous le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 18h à 22h. **Informations auprès de Mathieu Labuzan (trésorier du Fab Lab) au 06 63 61 31 64 ou par mail à castel-fablab@gmail.com**

Flash sur les commerces

- ERRATUM Le Tiki bar :

Dans le Châteaubriant Magazine n°146 de décembre 2015, nous n'avons pas correctement annoncé les horaires d'ouverture du Tiki bar.

Ainsi, ce bar ambiance qui fait la part belle au dépassement et à la détente est ouvert le jeudi de 17h à minuit, le vendredi et samedi de 17h30 à 1h30 et le dimanche de 17h à 22h. **Le Tiki bar : rue des Vauzelles, 06 70 10 91 30.**



Gifi : Ouvert depuis le mois de juin, cette chaîne propose de la décoration et du petit mobilier pour la maison et le jardin, mais aussi de la vaisselle, des articles de rangement et des jouets. **Gifi : Route de Saint-Nazaire, 02 40 55 40 06.**

Labophoto.com

Installé dans les anciens locaux du photographe Marc Chauvin, ce magasin propose différents services : développement de photos, tirage grand format, numérisation photo/vidéo, encadrement sur mesure... Labophoto.com réalise également des objets et des tee-shirts personnalisés. **Labophoto.com : 29 rue de Couéré, 02 40 28 78 96.**



- Jennyfer :

La chaîne de vêtements Jennyfer, créée en 1986 et qui fait partie des références shopping des adolescentes, a ouvert une boutique de 260m² au mois de décembre à Châteaubriant.

Jennyfer : Zone Vent d'Ouest, rue du General Patton, 02 40 28 66 43.



- Couture parisienne : Retouche et créations de vêtements, notamment de robes de mariée, sont les services proposés par cette nouvelle boutique du centre-ville. **Couture parisienne : rue Aristide Briand, 02 40 05 52 66 et 06 19 04 78 96.**



- Action : Ce discount néerlandais propose de nombreux articles de fête, et de décoration mais aussi des produits de beauté, des vêtements et des jouets. **Action : Rte de Saint-Aubin des Châteaux.**

Rencontre avec les créateurs de Villes&Shopping



Christopher Rotureau et Denis Saffray, créateurs de Villes&Shopping

Début décembre dernier, Denis Saffray et Christopher Rotureau ont lancé le site Villes&Shopping. L'objectif : réconcilier le monde du commerce local avec le monde du numérique. Retour sur la genèse de ce concept novateur avec ces deux jeunes créateurs...

1/ Comment est né votre projet de site ?

Denis Saffray : Pour ma part, j'ai toujours eu envie d'entreprendre. Après 7 années passées en sérigraphie puis quelques années comme agent immobilier et dans l'assurance, j'ai eu envie de me lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. Christopher, qui n'est autre que mon beau-frère, a une formation commerciale. Rapidement, il a adhéré à mon projet et il s'y est associé au cours de l'été 2015. Cette volonté de défendre le commerce local, nous la devons beaucoup à nos compagnes respectives, toutes deux commerçantes. Leurs problématiques liées à la concurrence d'Internet dans la consommation nous ont amenés à réfléchir à l'évolution du commerce et à envisager la création de ce site.

2/ Parlez-nous du concept de Villes&Shopping ?

Christopher Rotureau : Villes&Shopping est une place de marché numérique, une solution digitale mettant en avant les produits proposés par les commerçants locaux. L'objectif de Villes&Shopping est de faciliter l'accès du consommateur au produit grâce à Internet pour ensuite l'inciter à acheter local. Si Internet concurrence beaucoup le petit commerce, il atteint aujourd'hui des limites. Les consommateurs veulent retrouver une émotion dans l'achat qu'Internet n'offre pas. Villes&Shopping est donc une vitrine qui présente les produits que l'on peut trouver chez le commerçant local.

3/ Combien de commerces sont aujourd'hui répertoriés sur votre site ?

Denis Saffray et Christopher Rotureau : A ce jour, 19 commerces sont représentés sur le site. Chacun d'entre eux dispose d'une page dans laquelle ils présentent 9 produits en vente dans leur boutique. En plus de ces 9 produits, 3 autres sont mis en avant et renouvelés chaque mois. L'objectif est qu'à partir des articles et produits présentés sur le site, le consommateur ait envie d'aller effectuer ses achats en boutique.

4/ A terme, combien de commerces souhaiteriez-vous réunir sur votre plateforme ?

Denis Saffray et Christopher Rotureau : Nous nous fixons un maximum de 50 commerçants, car cette plateforme est conçue pour être un outil tourné vers le consommateur et facile d'utilisation. Répertoire un trop grand nombre d'adhérents entraînerait d'une part un manque de visibilité pour les commerçants et d'autre part, un accès plus difficile à l'information pour les consommateurs. Nous voulons privilégier le contact régulier avec les adhérents pour faire vivre le site et ainsi dynamiser les ventes en boutique.

Le saviez-vous ?

Sur leur site internet, rubrique Châteaubriant, Denis Saffray et Christopher Rotureau ont glissé à l'intérieur de la bannière située en haut de page, 4 éléments représentatifs du patrimoine châteaubriantais. Amusez-vous à les retrouver !



Comment adhérer à Ville&shopping ?

Vous êtes commerçants et souhaitez être référencés sur la plateforme Villes&Shopping ?

Contactez Denis Saffray et Christopher Rotureau à **hello@villesetshopping.fr** ou au **06 30 903 909**.

Consultez le site sur **www.villesetshopping.fr**



Le Conseil Municipal des Jeunes répond à nos questions...

«*Quels sont vos souhaits pour 2016 ?*»

À titre personnel, pour Châteaubriant et au niveau mondial ?»



À ces trois questions posées individuellement à chaque membre du Conseil Municipal des Jeunes, tous sont unanimes concernant les souhaits 2016 au niveau mondial. «*Plus de guerre, moins de terrorisme*» est la formule qui revient en cœur. Globalement, les vœux personnels s'apparentent davantage à des résolutions et portent sur les «*résultats scolaires*», «*l'obtention du brevet*» ou encore «*la reprise du sport*». Quant à la question, «*quels sont vos souhaits 2016 pour Châteaubriant*», les idées fusent et les réponses foisonnent. Extraits...

«*En 2016, lors de la prochaine Foire de Béré, j'aimerais que la fête foraine puisse commencer avant le vendredi soir et être prolongée au-delà du lundi*».

Magali



«*Suite à la rencontre qui s'est déroulée entre le CMJ et les Jeunes Sapeurs Pompiers en octobre dernier, nous souhaiterions organiser un tournoi, type Olympiades, entre jeunes*».

Axel et Victor



«*Mon souhait pour 2016 au niveau de Châteaubriant et plus particulièrement du Conseil Municipal des Jeunes serait d'organiser une grande journée de rencontre inter-CMJ*».

Mustafa



«*Nous aimerions voir de nouveaux équipements de loisirs s'installer à Châteaubriant, comme un laser game et un terrain de karting*».



Emilien

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Il est rappelé que tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Ce recensement obligatoire permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, et d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi pouvoir se présenter aux examens. Les jeunes souhaitant se faire recenser sont donc invités à se présenter en mairie au service Population (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h), munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. **Informations à la mairie de Châteaubriant au 02 40 81 02 32.**

La foule au rendez-vous des festivités de fin d'année !

Ateliers et exposition et au Marché Couvert



Gaël Mauron. Stands de créateurs et de l'Unicef ont également permis de faire le plein de cadeaux utiles, originaux et solidaires.

Dans un univers magique, les nombreux visiteurs ont profité des ateliers manuels et participatifs proposés par les associations locales : menuiserie, maçonnerie, couture et pâtisserie avec l'Outil en Main, peinture et création avec Bleu Ardoise ou encore jeux en bois avec

Plus de 20.000 entrées à la patinoire !

Pour sa 11^{ème} saison d'ouverture, la patinoire intercommunale a enregistré un nouveau succès en franchissant, pour la première fois, le seuil des 20.000 entrées sur 51 jours d'ouverture.

Avec une moyenne journalière de 423 entrées, l'équipement a comptabilisé 21 603 entrées sur la saison, dont 4 100 visites de scolaires.

Un nouveau record qui témoigne de l'attractivité de la patinoire, fréquentée chaque année par un public de plus en plus nombreux et venant de plus en plus loin pour en profiter !



Opération de Noël des commerçants non-sédentaires



Suite à leur opération commerciale de Noël organisée sur les marchés du mercredi et du samedi matin, Luc Raimbaud et Christophe Martineau, Président et Vice-Président des commerçants non-sédentaires et Hervé Hunault, Fabienne Simoneau et François Lebre, représentants des «producteurs d'ici» ont remis les lots aux heureux gagnants, vendredi 18 décembre, à l'Hôtel de Ville. Cette opération, à laquelle la Ville participe financièrement, à travers le versement à l'association des commerçants non-sédentaires des droits forfaitaires dont s'acquittent les commerçants lors de leur installation sur le marché, a permis de remettre une centaine de paniers garnis, composés de produits locaux.

Sur le calendrier...

> Sélections du jeu «*Tout le monde veut prendre sa place*» avec Nagui à Châteaubriant, les 7 et 8 mars 2016



L'émission télévisée «*Tout le monde veut prendre sa place*», animée par Nagui et diffusée du lundi au samedi, à 12h sur France 2, sera présente à Châteaubriant ! Deux journées de sélection pour participer à l'émission sont en effet organisées le **lundi 7 mars de 14h15 à 19h30** et le **mardi 8 mars de 8h30 à 12h30**.

Si vous souhaitez prendre part à cette sélection, vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site internet de France 2: www.france2.fr rubrique «*Emissions*» puis «*Tout le monde veut prendre sa place*».

> La Nuit de l'Eau au profit de l'Unicef Vendredi 11 mars 2016 Organisée par la Ville, la Communauté de Communes et l'Unicef, la prochaine Nuit de l'Eau aura lieu le **vendredi 11 mars** à la piscine Espace Dauphins.



> La Chasse aux œufs de Pâques Samedi 26 mars 2016 La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée par le Conseil Municipal des Jeunes et le service Jeunesse de la Communauté de Communes se déroulera quant à elle le samedi 26 mars 2016, au parc de Radevormwald. **Informations auprès du guichet unique au 02 40 28 88 89.**

Permanences du CAUE

Les prochaines permanences de l'architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique auront lieu les jeudis 11 et 25 février, de 9h à 12h, à la Maison de l'Urbanisme et le jeudi 25 février, de 14h à 17h, à la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable à Châteaubriant. **Prendre rendez-vous au 02 40 81 52 33 (Maison de l'Urbanisme) et au 02 28 50 40 60 (Maison de l'Innovation).**

«Bien vieillir en Loire-Atlantique» : un guide pratique pour les seniors

Le Département de Loire-Atlantique, en qualité de chef de file de l'action gériatrique, développe et propose des solutions adaptées aux besoins des seniors et accompagne chacun selon ses choix. Afin de guider au mieux les seniors, le Département a élaboré, avec ses partenaires, une brochure «Bien vieillir en Loire-Atlantique». Ce guide pratique est une aide à l'information et à l'orientation des personnes âgées, construit autour de leurs besoins et des questions courantes qu'elles se posent, seules ou en famille (Vivre à son domicile ? Changer de lieu de vie ? Trouver des solutions relais ? Profiter de son temps libre?). **Le guide «Bien vieillir en Loire-Atlantique» est téléchargeable sur le site internet loire-atlantique.fr/bienvieillir. Il est aussi disponible sur commande au 02 40 99 16 90.**

Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise depuis de nombreuses années, tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail ou encore les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. À ce titre, tous les trimestres, 50 000 logements tirés au hasard sur l'ensemble du territoire sont enquêtés. Des Castelbriantais feront prochainement partie de ce panel de personnes interrogées et recevront alors un courrier les avisant de leur participation à l'étude ainsi que le nom de l'enquêteur. Ils seront enquêtés pendant 6 trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête se faisant à leur domicile et les études intermédiaires étant réalisées par téléphone. Afin de favoriser le bon déroulement de cette étude, il est demandé aux Castelbriantais concernés de réserver un bon accueil aux enquêteurs qui seront munis d'une carte officielle les accréditant. À noter que les réponses des enquêtés resteront anonymes et confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

Expression des groupes minoritaires

Questions pour un champion

Monsieur Le Maire,
En votre qualité de directeur de publication du site internet de la ville, comment faites-vous pour annoncer :
- Une ville de 12 600 habitants ? Alors que les derniers chiffres de l'INSEE publiés le 31 décembre 2015 indiquent 11866 habitants, soit un niveau inférieur à celui de 1968.
- Un bassin de vie de 50 000 habitants ? Quel est donc le périmètre de ce bassin de vie ? Alors que la Communauté de Communes du Castelbriantais se situe à 33 734 habitants dans cette dernière publication INSEE ?
- Une situation géographique de Châteaubriant à 45 mn de l'aéroport de Nantes Atlantique et à 40 mn de la gare d'Angers ? Alors qu'il faut 1 h 10 pour effectuer les 81 kms qui nous séparent de l'aéroport et 1 h 26 pour couvrir les 75 kms qui nous séparent de la gare d'Angers. Permettez-nous de vous rappeler le message de la Sécurité Routière Tous Responsables : « On ne regrette de rouler trop vite que lorsqu'il est trop tard ». Communiquer pour donner une bonne image de la ville ne justifie pas ces contre-vérités. Nous espérons que ces affirmations seront corrigées au plus vite, avant même la parution de ce numéro de Châteaubriant magazine. Nous en conservons néanmoins une capture d'écran visible sur notre site internet www.chateaubriant-la-voie-citoyenne.fr
Permanence les samedis 13 février et 12 mars de 10h30 à 12h30 au Centre Bretagne. chateaubriantlavoiecitoyenne@gmail.com, tél : 06 45 92 23 48.

Limiter le prix de l'eau

Le Conseil Municipal du 16 décembre approuve, comme l'année dernière, une hausse du prix de l'eau de 2 %. Il y a un an la majorité justifiait celle-ci par l'inflation. Nous avions fait remarquer, en vain, que celle-ci était plutôt de 0,5%. Cette année l'argument avancé en commission est que Véolia perd de l'argent sur la ville. La majorité s'appuie sur le dernier rapport qui fait apparaître 120 000€ de déficit. Mais le même rapport montre des effectifs humains mutualisés avec d'autres concessions, et, donc, un volume d'heures de travail imputées incertain.
Ce qui est bien factuel, c'est le bénéfice global annoncé par la société qui surperforme en bourse, et celui de la station de pompage de Soulvache gérée par Véolia qui montre un bénéfice de 150 000€.
En votant tous les ans une augmentation de 2 %, même si l'inflation est nulle, notre municipalité choisit la facilité. Au fil des années cela contribue à alourdir la facture.
A court terme, nous pensons qu'il vaut mieux renégocier les clauses du prix d'achat de l'eau : mais cela nécessite plus d'efforts !
A plus long terme, nous sommes favorables au transfert de la compétence à la Comcom. Cela permettra d'avoir plus de transparence sur les coûts par le regroupement du pompage et la distribution.
Les élus de Châteaubriant au Cœur sont disponibles sur rendez-vous au 06.80.76.14.37 ou maximelelievre@live.fr

Les membres du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire reçus en mairie



Le Comité Régional de Cyclisme a tenu son assemblée générale à Châteaubriant le dimanche 13 décembre. À cette occasion, la Municipalité a organisé une réception à l'Hôtel de Ville, en présence entre autres d'Alain Calvez, ancien Président du Comité Régional de Cyclisme, de Marc Tilly, Président du Comité Régional de Cyclisme, de Didier Verger, Président du Comité Départemental de Cyclisme, de Louis Philippe et de Xavier Hunaut, Présidents d'Honneur du Cyclo-Club Castelbriantais et de Georges-Henri Nomari, actuel Président. Le Cyclo-Club Castelbriantais, fort de ses 275 licenciés et qui, en 2015, a fêté son 50^{ème} anniversaire, constitue aujourd'hui le 1^{er} club régional et le 3^{ème} club de France. En fin de cérémonie, Georges-Henri Nomari a tenu à remettre la médaille du 50^{ème} anniversaire du Club aux différentes personnalités présentes.

L'Espace Dauphins devient intercommunale



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la piscine Espace Dauphins est transférée à la Communauté de Communes du Castelbriantais. **Les tarifs 2015 sont reconduits sans augmentation pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, soit jusqu'à l'ouverture de l'espace aquatique.** Deux modifications sont à noter : cette période transitoire étant de 6 mois, les cartes annuelles ne peuvent donc pas être reconduites ; Les tarifs hors châteaubriant concernent maintenant les usagers hors Communauté de Communes.

Zoom sur le Tennis Club Castelbriantais : entre bilan et projets

Depuis presque deux ans, le Tennis Club Castelbriantais est présidé par Frédéric Moreau, joueur au TCC depuis l'âge de 9 ans et qui a occupé les fonctions de trésorier et de vice-président. Le club, qui compte aujourd'hui 334 licenciés au total, répartis en section tennis (252 licenciés dont 118 enfants en école de tennis) et en section squash (82 adhérents) souhaite davantage mettre l'accent sur les jeunes avec la volonté de les fidéliser en proposant notamment des tarifs attractifs. **«Démocratiser et rendre accessible à tous la pratique du tennis et du squash est une priorité à tous les clubs. C'est pourquoi entre autres, Steve Meyer, professeur diplômé d'Etat à temps plein au club, intervient au sein des établissements scolaires dans le cadre des Temps d'Activité Pédagogique»**, souligne le président. Parmi les autres orientations du club, Frédéric Moreau évoque aussi le développement du tennis féminin (moins d'un tiers des effectifs) et le partenariat mis en place avec les clubs de Château-Gonthier et de Segré dans le cadre du Trophée Agi Sport. Enfin, sachez que le TCC enregistre de nouvelles adhésions tout au long de l'année !



A propos de squash... Le savez-vous ?

- > Le terrain a été aménagé mi-septembre 2009, 4 mois après l'inauguration de la Halle de Tennis Maurice Deniaud.
- > La section a officiellement été créée en septembre 2014.
- > En un an, le nombre de licenciés est passé de 45 à 82.
- > 1^{er} club de France à avoir autant d'adhérents pour un seul terrain.
- > 2 équipes engagées cette saison en compétition régionale.



De stage en stage... prenez date !

- Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 février, 14h-18h : stage de tennis enfants-adultes.
 - Lundi 15 février, 13h30-17h : animation Comcom «Découvertes des jeux de raquettes».
- Infos et réservations auprès de Steve Meyer au 06 85 66 56 72.**

SERVICES MUNICIPAUX :

- * Mairie : 02 40 81 02 32
- * Numéro Vert Mairie : 0 800 44 2000
- * ComCom du Castelbriantais : 02 28 04 06 33
- * Sictom (Collecte des ordures ménagères) : 0 800 00 16 32

URGENCES : 15 ou 112 d'un portable

- * Gendarmerie : 02 40 81 00 17
- * Pôle Santé de Choisel : hôpital/clinique 02 40 55 88 88
- * Police Municipale : 02 40 81 11 43
- * Pompiers : 18 ; * Samu : 15

MÉDECINS :

- * Dr Chauvin : 02 40 81 30 27
- * Dr Davenas : 02 40 28 37 37
- * Dr Hamdan : 02 40 28 16 48
- * Dr Irolla : 02 40 28 18 69
- * Dr Labenne : 02 40 07 94 24
- * Dr Lammali : 02 40 28 37 37
- * Dr Luciani : 02 40 28 18 69
- * Dr Machard-Lepennetier : 02 40 81 42 77
- * Dr Payelle : 02 40 81 01 11
- * Dr Roul : 02 40 28 37 37
- * Dr Van Raes-Labenne : 02 40 07 94 24
- * Dr Varache : 02 40 28 37 37

INFIRMIERS :

- * Amice Maryline / Guénaëlle Pinon : 02 40 81 45 60 / 06 25 48 01 55
- * Bouget Nicolas / Morel Patricia : 06 10 23 46 52 / 02 40 81 18 24
- * Brulé Valérie : 02 40 07 82 32
- * Beuve-Mery Charlotte : 02 40 07 82 32
- * Colin Marie-Hélène : 02 40 55 03 55
- * Dupuis Emmanuel : 02 40 81 15 04
- * Rousseau Martine / Robert Cindy : 02 40 81 37 37 / 06 87 95 28 86
- * Centre de soins infirmiers : 02 40 28 11 53
- * Service de soins infirmiers à domicile : 02 40 28 26 98

PHARMACIES :

- * Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37
- * Gallais : 02 40 81 00 34
- * Pharmacie de la Motte : 02 40 81 02 61
- * Pharmacie de la Bretesche : 02 40 81 00 35
- * Richard-Gardic : 02 40 81 09 48
- * Saint-Nicolas : 02 40 81 06 78

AMBULANCES :

- * Castel Ambulance David et Fils : 02 40 28 22 22
- * Guinguené-Garcia : 02 40 07 70 14
- * Ambulances Lefeuvre : 02 40 28 00 33

TAXIS :

- * Taxis Castel Ambulance David et Fils : 02 40 81 22 22
- * Taxi Guinguené-Garcia : 02 40 07 70 14
- * Taxi le Châteaubriant : 02 40 28 11 11

DIVERS :

- * Ass. de défense des familles victimes des sectes : 02 51 88 95 20 (de 9h30 à 12h)
- * ADDEVA (victimes de l'amiante), 1^{er} jeudi du mois, 13h30-17h, CCAS
- * Drogue info service : 0 800 23 13 13
- * Enfance et partage 44 : 0 800 05 12 34
- * Espace Ligue Info (cancer) : 02 40 14 00 14
- * Info Contraception et IVG : 0 800 834 321
- * Sida info service : 0 800 840 800
- * Permanence Solidarité femmes : Tous les lundis de 10h à 12h au CCAS. Prendre contact au préalable au 02 40 12 12 40.
- * Permanence ADAVI : 1^{er} mardi du mois, 10h-13h, Maison de la Justice et du Droit. Prendre rendez-vous au 02 40 89 47 07



Les échos du Théâtre de Verre

Cirque, marionnettes, humour, conte musical et musique classique seront au programme du Théâtre de Verre pour les deux mois à venir.



- **Mardi 2 février, 19h15** : L'Académie du Jazz (conférence - concert) sur «Les Jazz Messengers».

- **Mercredi 24 février, 18h30** : «Tournepouce» (conte musical) de Barcella. À partir de 7 ans.

- **Dimanche 28 février, 16h** : «Le serment d'Hippocrate» (théâtre - humour) par le TRPL. À partir de 12 ans.

- **Mardi 1^{er} mars, 19h15** : L'Académie du Jazz (conférence - concert) sur «Les grandes chanteuses du jazz».

- **Vendredi 4 mars, 20h45** : «Silence» (théâtre - marionnettes) par Night Shop Theatre. À partir de 10 ans.

- **Samedi 5 mars, 20h45, salle de l'Herminette à Rougé** : «Yannick Jaulin» (humour - conte). À partir de 10 ans.

- **Mardi 8 et mercredi 9 mars, 20h45** R.A.G.E (marionnettes en musique). En partenariat avec le grand T.

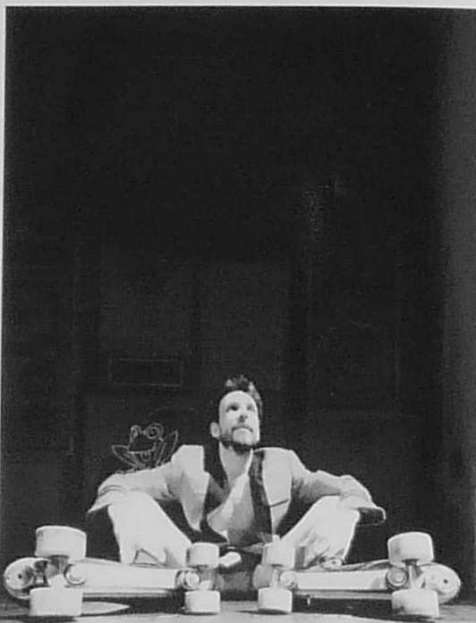
- **Dimanche 13 mars, 16h** : «La flûte à l'honneur», Orchestre National des Pays de la Loire (musique classique). En partenariat avec la Communauté de Communes du Castelbriantais.

- **Mardi 15 mars, 20h45** : «Patinoire», spectacle solo de Patrick Léonard, Cie Les 7 doigts de la main (cirque, solo clownesque). À partir de 5 ans.

- **Samedi 19 mars, 20h45** : Soirée 1 scène 2 talents : «Licenciés de chez Renaud + Frédéric Fromet» (chanson).

- **Mercredi 23 mars, 20h45** : «Le système Ribadier» de Georges Feydeau (théâtre). À partir de 12 ans.

- **Vendredi 1^{er} avril, 20h45** : «Comme vider la mer avec une cuiller», Yannick Jaulin (théâtre).



Contact : Théâtre de Verre, 27, place Charles de Gaulle, 44 110 Châteaubriant. 02 40 81 19 99 ou sur tdv.billetterie@ville-chateaubriant.fr

Les RDV du TDV

- **Mercredi 3 février, 20h30** : Concert des élèves «Musiques d'Ensembles» du Conservatoire. Informations, réservations et billetterie auprès du Conservatoire au 02 40 81 15 87.

- **Jeudi 4 février, 19h** : Spectacle du Conservatoire «Festi Mêmes Acte 1». Informations, réservations et billetterie auprès du Conservatoire au 02 40 81 15 87.

- **Mercredi 2 mars, 14h30** : Conférence de l'Université Permanente «La filière bio». Contact au 02 53 66 91 11 ou par mail à up.chateaubriant@yahoo.fr

- **Mercredi 30 mars, 14h30** : Conférence de l'Université Permanente «Rire dans l'Antiquité avec Aristophane et Plaute». Contact au 02 53 66 91 11 ou par mail à up.chateaubriant@yahoo.fr